

LABRESSE INFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 416 | Mars 2024



DOSSIER La santé à La Bresse

Association Les Amis de la Clairie

L'association « Les Amis de La Clairie » a été créée en 2009 dans le but d'accompagner et de compléter les distractions proposées par les animatrices Stéphanie et Edith au sein de la maison de retraite de La Bresse. Elle fédère 61 bénévoles et offre tout au long de l'année une grande palette d'activités aux personnes qui souhaitent se divertir. Chaque bénévole intervient à la fréquence qu'il souhaite et dans le domaine qui l'intéresse.

Être bénévole, c'est donner de son temps mais surtout que les actions menées soient de partages très enrichissants. Le souci du bien-être de ceux qui précèdent est la principale motivation.

Les possibilités et les besoins sont multiples. Parmi eux :

- Animations culturelles : Patois, lecture, jeux d'esprit ...
- Multimédia : Diaporama, vidéo...
- Atelier musique : Accordéon, flûte, mandoline...
- Activités manuelles : Peinture, bricolage, tricot...
- Sorties extérieures : Parc, lacs, cinéma...
- Animations sociales : Apéritif, visites individuelles...
- Marché de Noël : Vente des objets fabriqués par les résidents et les bénévoles. Il se déroule le dernier samedi de Novembre et est ouvert à tous. Les fonds récoltés permettent de financer toutes ces activités :

Entrées du cinéma, des musées, spectacles des intermittents et les droits d'auteur de la Sacem associée, sorties, goûters et l'hébergement du site internet que vous pouvez consulter : www.assolesamisdelaclairie.com (contenant les comptes-rendus, les photos, les programmes d'animation...)

Toute personne intéressée peut faire partie de l'équipe.



Téléphone de la maison de retraite :
03 29 25 59 25
Email : lesamisdelaclairie@gmail.com

4-6

Conseil municipal

7

Vivre ensemble

8-12

Actualités

12

Cinéma

13

Infos sympas

14

Tribune

15-20

Dossier

La santé à La Bresse

21-26

Dans le Rétro

27

Infos Pratiques

28

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 416

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

MARS 2024

Directeur de la publication

Yannick Daniëlou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photos

Mairie de La Bresse, écoles, Office de Tourisme
Communautaire et associations diverses, Nordic mag.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

Santé, projets et budgets, manque de neige, voilà quelques sujets qui reviennent sans cesse en ce début d'année 2024.

Tout d'abord, le problème de l'offre de santé. Comme cela a été annoncé début janvier, les deux doctresses du cabinet médical devraient intégrer la Maison de santé de Cornimont fin du premier semestre 2024, tout en conservant leur patientèle bressaude.

Après nous avoir accompagnés tout au long de l'année 2023 dans notre projet de maison de santé, elles ont fait le choix de rejoindre leurs deux collègues médecins de Cornimont, pour, « avoir à quatre une dynamique de travail plus sécurisante et apaisée ». Décision qui nous a fortement décontenancés, mais nous ne baissons pas les bras.

Ce projet de maison de santé à La Bresse n'est pas abandonné. Nous sommes activement en recherche de médecins libéraux ou salariés. Le cabinet médical actuel pourra recevoir le ou les nouveaux praticiens dans l'attente d'intégrer de nouveaux locaux.

Je m'insurge contre les propos écrits par les élus de la minorité dans leur tribune. Ce dossier n'a jamais été délaissé et reste prioritaire.

Projets et budgets - Comme tous les ans à la même époque, une grande partie de l'activité des services et des élus est consacrée à l'élaboration du budget pour l'année, période cruciale où sont fixées les dépenses tout en estimant au mieux les recettes probables.

Lors du conseil municipal du 5 février dernier, s'est tenu le débat d'orientation budgétaire. C'est un exercice obligatoire qui a été l'occasion de débattre sur les projets de la municipalité pour 2024 voire 2025-2026 et qui a permis de présenter les résultats prévisionnels de 2023.

Le vote définitif de ce budget se fera fin mars et vous sera présenté dans un prochain bulletin.

Manque de neige - Dame météo nous joue un bien vilain tour cet hiver. Après quelques chutes de neige en novembre, et des « saupoudrages » de temps en temps, cet or blanc se fait maintenant désirer et ne permet que très partiellement les loisirs hivernaux.

Mais comme ils l'ont déjà montré, nous comptons sur la capacité d'adaptation de nos professionnels du tourisme pour satisfaire au mieux tous nos visiteurs.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

Très sincèrement

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du Conseil municipal du 25 janvier et 5 février 2024

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
<p>Marché de déneigement et déverglaçage de la voirie communale – Lot 6 : secteur 6 – Chajoux</p> <p>Avenant de transfert.</p> <p>Suite à la cession de la société JC Logistique des activités base-vie, magasin et logistique à compter du 1^{er} décembre 23</p>	Société Peduzzi	Montant du marché inchangé	
<p>Marché de fourniture de fonds de plan et prestation de géoréférencement de réseaux en fouilles ouvertes</p> <p>Lot 1 : Fourniture de fonds de plan.</p> <p>Avenant de transfert. - Fusion entre les sociétés Geofit et Geofit Group</p>	Geofit	Montant du marché inchangé	
<p>Mission de programmation, production et organisation du Festival de Sculpture Camille Claudel – Edition 2024</p>	Prestatech Événements Brouvelieures	115 640,00€	138 768,00€
<p>Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un stade de ski nordique – Avenant 2.</p>			
		Montant de l'avenant	273 220,70€
		Dont Tranche Ferme	99 428,31€
	Abest Géo-Détection	Tranche conditionnelle	173 792,39€
		Nouveau montant du marché :	437 658,20€
		Dont Tranche Ferme	165 840,81 €
		Tranche conditionnelle	271 817,39 €
			525 189,84€
			199 008,97 €
			326 180,87 €
<p>Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un balcon et la mise aux normes d'accessibilité selon l'Ad'Ap de la Crèche Anicet Le Sotré.</p>	A Concept SARL	Taux de rémunération de 18,28 % du montant estimé des travaux	
<p>Marché de travaux de mise aux normes du Camping du Domaine du Haut des Bluches</p> <p>Lot n°4 : Electricité / SSI. - Avenant n°1.</p>	SARL Mangel Électricite	1529,00€	1834,80€
		Nouveau montant du marché :	26 412,00 €
			31 694,40 €
<p>Marché de travaux de mise aux normes du Camping du Domaine du Haut des Bluches</p> <p>Lot n°3 : Plâtrerie. Avenant n°1.</p>	SARL Vosges Plâtrerie	3000,00€	3 600,00€
		Nouveau montant du marché :	41 404,00 €
			49 684,80 €
<p>Marché de travaux de mise aux normes du Camping du Domaine du Haut des Bluches</p> <p>Lot n°6 : Revêtements de sols</p> <p>Faïence. Avenant n°1</p>	SARL Sol Vosges	2 955,75€	3 546,90€
		Nouveau montant du marché :	8 243,17 €
			9 891,80 €

Baux

Objet	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Mise à disposition gratuite de terrain Parcelle forestière 89 Talus 0,0245 ha - B 495 partie	Syndicat de copropriété SCI le Chitelet	/	Un an reconductible
Mise à disposition gratuite de terrain communal Parcelles forestières 53 et 26 B 389 partie / B 384 partie	SARL Lispach Evasion représentée par M. Kielwasser Philippe	/	Un an reconductible
Avenant n°1 de la convention de mise à disposition de terrain communal n°444 Diminution de surface AT 118p/117p/116/110/109/107/108 335p AV 674/678/676/673 Surface estimée à 15 872 m ²	M. Pierrel Gérard 16 Route de la Courbe	/	Un an reconductible
Mise à disposition gratuite de terrain communal AL 375 Route du Brabant	M. Jean-François Toussaint	/	Un an reconductible
Mise à disposition gratuite de terrain pour parc AM 167/166/165p Surface estimée à 3 600 m ² Lieu-dit : Route de la Basse des Feignes	M ^{me} Ancel Victoria	/	Un an reconductible

Débat d'orientation budgétaire 2024

Le Code général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat doit avoir lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat ne donne pas lieu à décision, l'exécutif restant entièrement libre des suites à réserver au déroulement de la préparation du budget. Ce débat constitue toutefois un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale car il permet de définir sa politique d'investissement et sa stratégie financière : il constitue la première étape du cycle budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire a pour objectif de permettre au Conseil :

- De discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront ensuite affichées dans le budget primitif
- D'être informé sur la situation financière de la collectivité
- De donner aux conseillers la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune.

Un rapport d'orientation budgétaire a été distribué lors de la séance pour débat. Il est consultable au secrétariat Général, en Mairie.

Cession

Le bien immobilier, dit « Maison de la Résistance », étant inoccupé depuis plusieurs années, il a été décidé de procéder à la vente de ce bien par la mise en œuvre d'une procédure d'enchères électroniques.

Toutefois, la municipalité souhaitant interdire l'utilisation comme résidence secondaire ou la mise en location saisonnière, une clause d'affectation à la résidence principale est imposée aux acheteurs.

Au terme des enchères électroniques, l'offre d'achat présentée par M. et M^{me} Dominique et Isabelle Amar est apparue comme l'offre la mieux disante et présentant les meilleures garanties. La vente de ce bâtiment communal a été validée par le Conseil municipal, aux conditions suivantes :

- Maison individuelle et ses dépendances non bâties en l'état situées 3, Rue de la Résistance
- Références cadastrales : AB 191
- Prix : 185 321 € net vendeur,
- Clause d'affectation à la résidence principale d'une durée de 15 années,
- Avis des Domaines : Référence 9891929 du 24/10/2022, prolongé par lettre-avis du 7/12/2023.
- L'ensemble des frais liés à la transaction sont à la charge de l'acheteur.

Bien Immobilier – Chemin des Ecorces

La commune a eu connaissance de la mise en vente, par l'Agence Leroy Immobilier (Gérardmer), d'un bien immobilier, détenu par un ensemble de copropriétaires, sis 33 Chemin des Ecorces et cadastré section AD n°342, 337, 333, 335, 332, 401 et 403 pour environ 1 ha 27.

La commune a la volonté de mener une opération de réhabilitation lourde de la voirie de desserte de la zone des Écorces.

L'acquisition de ce bien permettrait d'obtenir l'assise nécessaire à la réalisation de cette opération et de permettre notamment la création d'un parking afin d'éviter le stationnement en bordure de voie et la création d'un cheminement destiné aux mobilités douces.

Une proposition d'achat à l'Agence Leroy Immobilier, en charge de la vente, a été validée par le Conseil municipal, au prix principal de 225 000 euros, frais à la charge de la commune.

Conventions

Granfondo Vosges

Dans le cadre de l'organisation d'une épreuve cyclosportive « Granfondo Vosges », journée à caractère sportif, promotionnel et touristique avec comme ville étape de départ et d'arrivée La Bresse, le Conseil Municipal a approuvé un partenariat sportif avec l'association Top Club France, pour une durée de trois ans (2024-2026).

La commune apportera son soutien en attribuant, à titre de participation aux frais de promotion, de communication et d'organisation, une somme de 6 000 € HT par an à l'association ainsi qu'une aide technique dans la limite de ses compétences et de ses moyens.

Club Vosgien

Renouvellement de convention pour la mise à disposition gratuite d'un local au centre culturel et social pour la période 2024-2030.

Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale qui traverse toutes les missions et champs d'activité de la Caisse d'Allocations Familiales. Elle contribue ainsi à une plus grande efficacité, lisibilité et complémentarité des actions menées en direction des familles d'un territoire et apporte de fait, de la lisibilité territoriale à la politique familiale d'un territoire et favorise le développement et l'amélioration du service rendu aux familles.

Le dispositif « Bonus Territoire » adossé à la CTG apporte un soutien financier complémentaire à la Prestation de Service, aux équipements soutenus financièrement par une collectivité, à condition que le territoire soit engagé dans une CTG.

La CTG mutualisée de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges et de la communauté de communes des Hautes Vosges est arrivée à échéance la 31/12/2023, le Conseil Municipal a validé son renouvellement.

Convention Ogec

Un contrat d'association a été conclu entre l'Etat et l'Ecole privée Saint-Laurent en 1966. En application de ce contrat, la commune de La Bresse a l'obligation de participer à la charge des dépenses de fonctionnement de cette école pour les élèves domiciliés à La Bresse. Cette obligation de participation doit en outre respecter le principe de parité qui impose que les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association soient prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

Les conditions de cette parité sont fixées par une convention passée entre la Commune de La Bresse et l'OGEC des écoles catholiques de La Bresse, signée le 26 mai 2016 pour une durée de 5 ans.

Le Conseil Municipal a validé le renouvellement de cette convention aux conditions suivantes :

Subvention calculée sur la base d'un forfait de 67 000 euros pour 70 élèves bressauds scolarisés au 01/09/2023 (référence année scolaire 2023/2024). Un réajustement du forfait pourra être calculé en fonction du nombre d'élèves de plus au moins 10% inscrits à la rentrée de septembre 2024. Il fera alors l'objet d'un avenant à la convention. Une participation à la restauration scolaire de 2,29€ par élèves Bressauds est également notifiée sur la convention.

Forêt

Etat d'assiette des coupes et programme actions 2023 de travaux forestiers :

Vu le Code Forestier, le Code de l'Environnement, la Charte de la Forêt Communale, le Cahier National des prescriptions d'exploitation forestière et considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale et son programme de coupes, le Conseil Municipal a été invité à délibérer sur l'approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2024 et sur leur désignation au titre de cet exercice.

Le programme d'actions de travaux forestiers pour 2023, proposé par les services de l'office National des Forêts, se monte à 133 860€ H.T et a été approuvé par le Conseil Municipal.

Motion

Le Conseil Municipal a adopté la motion ci-dessous proposée par l'Association des Maires des Vosges (AMV) Chaque semaine, dans nos mairies, nous sommes confrontés aux conséquences de la déliquescence des services de santé.

Dans le cadre de nos mandats, nombre de concitoyens ou de familles, en recours ultime, nous font part de leur situation, pour la plupart inextricable.

Le naufrage en cours de notre système de santé conduit de multiples familles à renoncer à se soigner, et ce, quelle que soit la pathologie concernée.

Dans certaines parties de nos territoires, c'est jusqu'à 60 %, voire plus, de nos habitants qui sont sortis du parcours de santé.

Ce décrochage intervient sur les soins curatifs immédiats, mais également sur les soins préventifs, induisant de graves conséquences à moyen et long terme.

S'agissant de notre système hospitalier et de nos secours d'urgence, aujourd'hui, les élus ne peuvent que constater le désarroi et l'amertume de leurs concitoyens face à l'effondrement de ces services, dans l'incapacité d'accueillir les patients et de secourir les citoyens en situation de risque absolu.

La fermeture de ces services d'urgence clôturerait la marche d'un lent processus qui conduit à ne plus pouvoir être soigné dignement et humainement en France.

La santé est une compétence de l'Etat.

Aussi, face à cette situation, le conseil municipal de La Bresse demande au Gouvernement de donner les moyens aux services d'urgence et de santé publique de pouvoir fonctionner et, que ce soit pour les spécialités ou pour la médecine de ville, de permettre à chacun de retrouver un parcours de soins digne !

S'IMPLIK

Un nouveau dispositif « S'IMPLIK » pour les jeunes qui s'investissent dans les Vosges

Le Conseil départemental des Vosges a adopté un nouveau dispositif permettant d'accompagner les jeunes qui souhaitent s'investir dans des projets ayant une finalité d'intérêt général : S'IMPLIK.

Les jeunes, réunis en collectif ou sous la forme associative, peuvent déposer leur projet **avant le 15/04/2024**. Pour pouvoir être accompagné, leur projet doit apporter une plus-value au territoire vosgien, dans des domaines variés tels que la culture, le sport, l'éducation, la solidarité, la transition écologique, etc. Les jeunes pourront bénéficier d'une aide financière mais également de conseils pour la concrétisation de leur projet.

Pour plus d'informations : <https://www.vosges.fr/dispositifs/jeune/articleid/2124/s%E2%80%99implik-une-aide-pour-les-jeunes-qui-s%E2%80%99investissent-dans-les-vosges>



Festival de sculpture Recherche bénévoles

La 31^e édition du Festival de sculpture Camille Claudel se tiendra du 3 au 12 mai prochain, avec pour thème « Des racines et des ailes ».

Le Festival a besoin de bénévoles lors de la semaine du symposium, un beau moyen de prendre part à un événement unique et de rencontrer les sculpteurs au jour le jour !

Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à prendre contact : festival.sculpture@labresse.fr



Téléchargez l'appli
La Bresse Hautes Vosges



DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store



Vie communale

Compagnie Cent Scène

Slam musical et poétique au Neufpré



Vendredi 29 mars, à 20h30, la Compagnie Cent Scènes invite Jean-Nicolas Mathieu (guitare électrique) et Florent Kieffer (poète et romancier) au Petit Théâtre du Neufpré. Les deux artistes unissent leurs talents pour proposer une expérience immersive : ni chanson, ni rap, les mots de Florent Kieffer posés sur les notes de Jean-Nicolas Mathieu touchent directement l'âme.

Drôles, poétiques, parfois crus, et toujours percutants, les textes sont finement ciselés et millimétrés. La musique, faite de superpositions de boucles jouées en direct, fait bien plus qu'accompagner ou illustrer les textes. On en vient à se demander si ce ne sont pas les textes qui l'accompagnent.

Voici d'ailleurs ce qu'en dit le journal Le Monde : « Survoltée, décomplexée et, mine de rien, parfaitement cadencée sous son aspect rentre-dedans, la prose de Florent Kieffer change l'érudition en humour et, plus difficile, l'humour en poésie »

Libre participation aux frais

Réservation obligatoire à resa100scenes@gmail.com

Marc Morel
construction

Couverture - Bardage - Zinguerie - Maçonnerie

☎ 03 55 82 17 79
☎ 06 23 07 69 20
✉ marcmorel88250@outlook.fr
📍 179 rue du Hohneck
88250 LA BRESSE

Théâtre : Le silence de la mer

La Compagnie Cent Scènes a le plaisir de présenter sa nouvelle création : Le Silence de la mer, de Vercors. 1941, début de l'occupation. Werner von Ebrennac, officier de la Wehrmacht réquisitionne une maison cossue dans laquelle résident un vieil homme et sa nièce. Musicien

professionnel, cultivé, sa passion pour la culture française le pousse à croire, malgré la guerre, à un rapprochement des peuples. Chaque soir, il tente de rompre le mutisme de ses hôtes à qui il ne cesse d'exprimer avec ferveur ce fol espoir. Dans cette situation délicate, l'oncle et sa nièce, démunis mais patriotes avant tout, décident d'entrer en résistance passive : agir comme si l'officier allemand n'existait pas.

L'optimisme de ce dernier volera en éclats dès lors qu'il percevra le projet destructeur de la barbarie nazie. Il croyait à l'union des nations, il augurait l'échange culturel, il espérait l'amour. Seul, lui restera le désespoir.

Chaînes et libertés s'entremêlent sous la surface silencieuse de la mer...

Dans cette pièce peu ordinaire, un personnage interprète, dans un quasi monologue, de profondes réflexions sur l'humanité, ses valeurs et ses dérives, bien au-delà des faits de guerre. Face à lui, deux individus silencieux, sans cesse présents sur scène n'ont pour unique expression que gestes et regards. Un jeu d'acteur soutenu, une démarche théâtrale inédite sur le plateau de la Compagnie Cent Scènes.

Dates : tous les mardis, vendredis, samedis du 5 au 20 avril (20h30)

et les dimanches 7 et 14 avril (15h) - Libre participation aux frais
Réservation obligatoire à resa100scenes@gmail.com



Groupe théâtral de La Bresse



Programmation Avril		
Vendredi 5 Avril	Vasco - La Bresse	Stand Up
Vendredi 5 Avril	Les Gides - Epinal	Théâtre d'improvisation
Samedi 6 Avril	Le Rideau d'Ez Loges Ado - Eloyes	Cendrillon dépoussiérée
Samedi 6 Avril	Les Gamapias - Belgique	Renversante solution
Vendredi 12 Avril	Vasco - La Bresse	Stand Up
Vendredi 12 Avril	Les Tréteaux COUNEHET - Cornimont	Mes anciennes maîtresses
Samedi 13 Avril	Le petit théâtre de Vecoux Ado - Vecoux	3/4 d'heure après Jésus Christ
Samedi 13 Avril	Les Tréteaux COUNEHET - Cornimont	Mes anciennes maîtresses
Vendredi 19 Avril	Vasco - La Bresse	Stand Up
Vendredi 19 Avril	Le Grenier - La Baffe	Vive les mariés
Samedi 20 Avril	Vasco - La Bresse	Stand Up
Samedi 20 Avril	Les Copains Nabord - Saint Nabord	Tous Timbrés !



Réservations possibles sur : Internet : <https://www.billetweb.fr/la-bresse-en-rires-2024>

Téléphone : 06 69 68 82 66 les samedis 16, 23, 30 mars de 10h à 12h et 15h à 17h de préférence

Physique : les samedis 16, 23, 30 mars de 10h à 12h et 15h à 17h au Magasin CATENA 10 Rue Paul Claudel, 88250 La Bresse

100 ans du Club Vosgien de La Bresse

Samedi 25 mai 2024 - Halle des Congrès

Le 24 Mai 1924, M. Albert Steimer déposait en Préfecture des Vosges les statuts du Club Vosgien de La Bresse. C'était le début d'une belle aventure que, 100 ans plus tard, la cinquième génération d'aujourd'hui se doit de fêter dignement.

Le club vous invite d'ores et déjà à réserver la date du samedi 25 mai 2024, qui verra se dérouler certaines manifestations, une journée riche en animations.



ACTUALITÉS

Vie communale

Domaine nordique et patinoire

Dans le cadre du renouvellement et de la délivrance des cartes de résident permanent, l'accès gratuit au Domaine Nordique de La Bresse-Lispach pour les résidents permanents de La Bresse a été maintenu pour cette saison.

La mise à jour des cartes d'accès se fera directement à la caisse du Domaine Nordique de Lispach.

La délivrance de nouvelles cartes y sera également possible.

(coût : 3€ / carte). Chaque demandeur devra être présent,

à défaut une photo d'identité sera à prévoir.

Les cartes seront renouvelées ou délivrées uniquement sur présentation d'une dernière **facture d'électricité** afin de pouvoir justifier de votre résidence principale et permanente à La Bresse.

Horaires patinoire

Ouverture jusqu'au 17 mars 2024

Du 10/02/2024 au 10/03/2024		
	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Mardi	14h - 19h	
Mercredi	14h - 19h	
Jeudi	14h - 19h	
Vendredi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Samedi	14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

* «SPÉCIAL – 10 ANS » : créneau réservé aux enfants de - 10 ans et leurs parents avec animation ludique

Du 11/03/2024 au 17/03/2024		
	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi		
Mardi		
Mercredi	14h - 19h	
Jeudi		
Vendredi		
Samedi	14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

TARIFS AVEC ABONNEMENTS*

Type d'abonnement <small>Valable 2 ans à compter de sa date d'achat</small>	Tarif	Nombre de points crédités	ENTRÉE		LOCATIONS PATINS		ENTRÉE +
			Point débités	TARIF	Point débités	TARIF	LOCATION PATINS
			45		25		TARIF
Adulte fidélité	58,30 €	600	13,33	4,37 €	24,00	2,43 €	6,80 €
Enfant fidélité	58,30 €	1000	22,22	2,62 €	40,00	1,46 €	4,08 €
Adulte basic	35,00 €	360	8,00	4,37 €	14,40	2,43 €	6,80 €
Enfant basic	35,00 €	600	13,33	2,62 €	24,00	1,46 €	4,08 €

Rappel

Le forfait ski de fond est strictement personnel et incessible.

En cas d'utilisation frauduleuse, il sera bloqué aux portillons d'accès.

TARIFS

Type d'entrée	Entrée	Location des patins	Entrée + Location des patins
Entrée simple adulte	5,80 €	2,60 €	8,40 €
Entrée simple enfant	2,80 €	2,60 €	5,40 €
Tarif réduit adulte - groupes adultes (12 minis)	4,80 €	2,60 €	7,40 €
Tarif réduit enfant - groupes enfants (12 minis)	2,60 €	2,60 €	5,20 €
Location casque	1,00 €		
Affûtage	5,90 €		

Complexe Piscine Loisirs

Du samedi 10 février au dimanche 10 mars 2024

Fermé pour vidange et maintenance du lundi 11 mars au vendredi 29 mars

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse
Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net
E-mail : accueil-piscine@cchautvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : accueil-piscine@cchautvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés

ne sont pas autorisés

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi	14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Aquatraining de 18 h à 18 h 45
Mardi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	Aquabike de 19 h à 19 h 45 Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45
Mercredi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	location 30 min bike entre 15 h à 18 h Aquagym de 19 h et 19 h 45
Jeudi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	
Vendredi	16 h à 20 h 45	16 h à 20 h 15 sur réservation	Séniors de 15 h à 16 h location 30 min bike entre 16 h à 20 h Club de triathlon de 18 h à 20 h
Vendredi 23 février	16 h à 18 h	Soirée spéciale : After Ski de 18 h à 20 h 45	
Samedi	10 h à 13 h / 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Club de triathlon de 10 h 30 à 12 h natation adulte entrainement de 16 h à 17 h 30 location 30 min bike entre 14 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h		natation adulte entrainement de 10 h à 11 h 30

Évènementiel



Maison de La Bresse

Du 9 mars au 28 avril

L'acier en TRANSparence - Michel Laurent

Au cœur de cette exposition, le sculpteur métal Michel Laurent démontre que l'acier n'est pas le matériau que l'on croit ! Avec le plus commun des métaux, il nous guide au travers de ses différents travaux et explorations artistiques.

Laissez-vous surprendre par la poésie qui peut se dégager de ses œuvres en métal brut.

« Ça cartonne » & Cartons et CIE - Pascale Pfeiffer

Le petit morceau de carton jeté à la poubelle se transforme en un objet de décoration, un meuble, un tableau, etc. Des réalisations bluffantes à découvrir.

Street Art - Lori Valdenaire

Transformer un simple mur en une œuvre d'art ! C'est le quotidien de Lori Valdenaire.

Son travail est une initiation au voyage par les couleurs qui enflamment ses tableaux et qui reflètent la passion de cet artiste hors du commun.

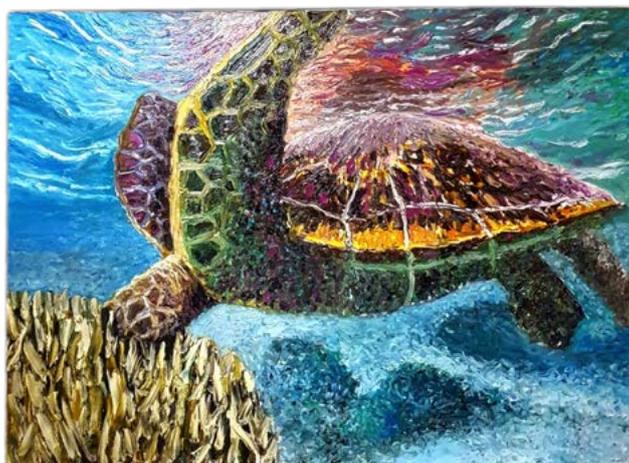
Horaires d'ouverture :

du mardi au dimanche de 14 h - 18 h

Fermé les lundis

En parallèle :

- Des dimanches après-midi « Goûter de l'art » pour venir rencontrer les artistes au cœur des expos ainsi qu'un atelier artistique.
- Le mardi 2 avril : 20h04 « De l'idée sans détour ».
- Le mercredi 17 avril à 20h : Une rencontre littéraire avec Sophie Loubière qui nous parlera entre autre de son dernier roman « Obsolète » fraîchement sorti mais aussi de sa vie de journaliste à Radio France.



20h04 de l'idée sans détour

mardi 2 avril

On ne présente plus ce rendez-vous, où les quatre intervenants ont 20 minutes pour passionner, interroger, intriguer. Pour cette 30^e édition :

François Dubois, mathématicien : Aristarque entre la Lune et le Soleil

Aristarque de Samos est un contemporain d'Archimède, 200 ans avant notre ère. Il utilise des observations astronomiques que nous pouvons tous faire à l'œil nu et les mathématiques connues à son époque pour estimer les distances de la Lune et du Soleil.

Le livre où il détaille ses calculs, recopié de nombreuses fois, nous est parvenu : il montre qu'Aristarque a fait une découverte tellement inconcevable qu'elle sera occultée pendant plus de 1700 ans.

Laurine Bollani, médiatrice culturelle :

idées reçues et fausses images du passé

Convoquant l'archéologie, l'histoire et l'histoire de l'art, Laurine Bollani essaiera de démêler le vrai du faux parmi les images d'Épinal que nous pouvons avoir sur certains épisodes de notre histoire.

Rudy Morandini, médecin : pesticides et santé

Alors que l'utilisation du glyphosate et autres substances phytosanitaires font l'objet d'intenses débats à propos de leur éventuelle interdiction, Rudy Morandini donnera quelques clés de compréhension sur les impacts réels et supposés des pesticides sur la santé humaine et celle des animaux et de l'environnement.

La Compagnie Cent Scènes : le Silence de la mer

En avant-première, la Compagnie Cent Scènes vous livre des extraits de sa nouvelle création, étonnante et atypique : le Silence de la mer, de Vercors. Pendant l'Occupation, un officier nazi musicien et cultivé croit au rapprochement entre les peuples et essaie d'en convaincre les deux Français qui résident dans la maison qu'il a réquisitionnée. Au fil des jours, ceux-ci maintiennent leur résistance passive, et le bel optimisme de l'officier est mis à mal. Un quasi monologue porté par un jeu d'acteurs d'une intensité rare.

MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 6 mars 2024

Semaine du 6 au 12 mars



CHIEN ET CHAT

Sortie : 14 février 2024 (1h26). Aventure, Animation, Comédie réalisée par Reem Kherici avec Franck Dubosc, Reem Kherici, Philippe Lacheau
Diva, célèbre chat star des réseaux sociaux et Chichi, chien des rues, perdent leur maître respectif. Commence alors un voyage déjanté entre Montréal et New York avec d'un côté les humains qui ont perdu la trace de leurs animaux et de l'autre, les animaux livrés à eux-mêmes pour retrouver leurs maîtres...



DAAAAAALI !

Sortie : 7 février 2024 (1h18). Comédie, Comédie dramatique, Drame réalisée par Quentin Dupieux avec Anais Demoustier, Gilles Lellouche, Edouard Baer

Une journaliste française rencontre Salvador Dali à plusieurs reprises pour un projet de documentaire.



LE DERNIER JAGUAR

Sortie : 7 février 2024 (1h40). Aventure, Famille réalisée par Gilles de Maistre avec Lumi Pollack, Emily Bett Rickards, Wayne Charles Baker

Autumn grandit dans la forêt amazonienne aux côtés de Hope, un adorable bébé jaguar femelle qu'elle a recueilli. Mais l'année de ses six ans, un drame familial contraint Autumn et son père à retourner vivre à New York. Huit années passent, et Autumn, devenue adolescente, n'a jamais oublié son amie jaguar. Quand elle apprend que Hope est en danger de mort, Autumn décide de retourner dans la jungle pour la sauver !



LA FERME DES BERTRAND

Sortie : 31 janvier 2024 (1h29). Documentaire réalisé par Gilles Perret
50 ans dans la vie d'une ferme... Haute Savoie, 1972 : la ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa femme Hélène. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le réalisateur-voisin reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main. A travers la parole et les gestes des personnes qui se sont succédé, le film dévoile des parcours de vie bouleversants où travail et transmission occupent une place centrale : une histoire à la fois intime, sociale et économique de notre monde paysan.

Semaine du 13 au 19 avril



LE ROYAUME DE KENSUKE

Sortie : 7 février 2024 (1h24). Aventure, Animation réalisée par Neil Boyle, Kirk Hendry
L'incroyable histoire de Michael, 11 ans, parti faire un tour du monde à la voile avec ses parents, avant qu'une terrible tempête ne le propulse par-dessus bord avec sa chienne Stella. Échoués sur une île déserte, comment survivre ? Un mystérieux inconnu vient alors à leur secours en leur offrant à boire et à manger. C'est Kensuke, un ancien soldat japonais vivant seul sur l'île avec ses amis les orang-outans depuis la guerre. Il ouvre à Michael les portes de son royaume et lorsque des trafiquants de singes tentent d'envahir l'île, c'est ensemble qu'ils uniront leurs forces pour sauver ce paradis...



VIVANTS

Sortie : 14 février 2024 (1h23). Drame réalisé par Alix Delaporte avec Alice Isaaz, Roschdy Zem, Vincent Elbaz

Gabrielle, 30 ans, intègre une prestigieuse émission de reportages. Elle doit très vite trouver sa place au sein d'une équipe de grands reporters. Malgré l'engagement de Vincent, leur rédacteur en chef, ils sont confrontés au quotidien d'un métier qui change, avec des moyens toujours plus réduits, face aux nouveaux canaux de l'information. Habités par leur passion pour la recherche de la vérité, leur sens de l'humour et de la solidarité, ils vont tout tenter pour retrouver la foi de leurs débuts et se réinventer.



AU FIL DES SAISONS

Sortie : 21 février 2024 (1h33). Comédie dramatique, Famille réalisée par Hanna Ladoul et Marco La Via avec Catherine Deneuve, Andrea Riseborough, Morgan Saylor

Charlie, 20 ans, étudiante revient dans la ferme familiale en Virginie pour aider sa mère qui est souffrante. Elles ont une vision différente de la vie : Charlie étudie la finance tandis que Laura gère un élevage de poules. Après une longue absence, Solange, la mère de Laura, grand-mère de Charlie, débarque à la ferme... Elle est française, féministe et excentrique. Solange a quitté l'Amérique alors que sa fille était encore une enfant et elles ne se sont jamais beaucoup revues. Ces trois femmes, que rien ne semble rapprocher, réussiront-elles à vivre ensemble ?

Semaine du 20 au 26 mars



ROSE, PETITE FÉE DES FLEURS

Sortie : 14 février 2024 (1h15). Animation, Famille réalisée par Karla Nor Holmbäck
Rose est une petite fée qui a toujours vécu seule dans son rosier. Elle rêve passionnément d'avoir un ou une ami(e), mais a trop peur de l'inconnu pour s'éloigner de son repaire. Un jour, Satin, un papillon à la recherche d'aventures, croise le chemin de Rose et elles deviennent immédiatement amies, malgré leurs différences. Satin veut partir à la découverte du monde, et quant à elle, Rose préfère rester tranquille dans son rosier. Mais, lorsque sa nouvelle amie est kidnappée par une méchante Troll de Pierre, Rose doit surmonter ses peurs et se lancer dans un dangereux voyage jusqu'aux Montagnes noires pour sauver Satin.



LES CHEVRES !

Sortie : 21 février 2024 (1h40). Comédie réalisée par Fred Cavayé avec Dany Boon, Jérôme Commandeur, Claire Chust
Saviez-vous qu'au 17e siècle, les animaux pouvaient être jugés pour avoir commis un crime ? Maître Pompignac, ruse du barreau, pense avoir trouvé l'affaire de sa vie : défendre la jeune et innocente Josette, accusée à tort du meurtre d'un maréchal... Mais c'était sans compter sur son adversaire, le redoutable et réputé Maître Valvert, et surtout sur Josette, qui s'avère n'être autre... qu'une chèvre !



UNE VIE

Sortie : 21 février 2024 (1h53). Biopic, Drame réalisé par James Hawes avec Anthony Hopkins, Johnny Flynn, Lena Olin
Prague, 1938. Alors que la ville est sur le point de tomber aux mains des nazis, un banquier londonien va tout mettre en œuvre pour sauver des centaines d'enfants promis à une mort certaine dans les camps de concentration. Au péril de sa vie, Nicholas Winton va organiser des convois vers l'Angleterre, où 669 enfants juifs trouveront refuge. Cette histoire vraie, restée méconnue pendant des décennies, est dévoilée au monde entier lorsqu'en 1988, une émission britannique invite Nicholas à témoigner. Celui-ci ne se doute pas que dans le public se trouvent les enfants - désormais adultes - qui ont survécu grâce à lui...

Semaine du 27 mars au 2 avril

ROSE, PETITE FÉE DES FLEURS

Voir description ci dessus



MAISON DE RETRAITE 2

Sortie : 14 février 2024 (1h42). Comédie réalisée par Claude Zidi Jr. avec Kev Adams, Jean Reno, Daniel Prévost
Quand le foyer Lino Vartan - qui accueille jeunes orphelins et seniors - doit fermer pour raisons sanitaires, Milani n'a pas d'autre choix que de répondre à l'invitation d'une maison de retraite dans le Sud qui les accueille pour l'été. Tous embarquent dans le bus d'Alban. Enfants et anciens découvrent alors le Bel Azur Club, une villa idyllique au bord de la mer : le rêve ! Une aubaine pour ces gamins orphelins qui n'ont jamais eu de vacances... Mais le paradis tourne à l'enfer car anciens et nouveaux pensionnaires du 3e âge se détestent ! La guerre des seniors est déclarée !



MADAME DE SÉVIGNÉ

Sortie : 28 février 2024 (1h32). Drame, Historique réalisé par Isabelle Brocard avec Karin Viard, Ana Girardot, Cédric Kahn
Milieu du XVIIème siècle, la marquise de Sévigné veut faire de sa fille une femme brillante et indépendante, à son image. Mais plus elle tente d'avoir une emprise sur le destin de la jeune femme, plus celle-ci se rebelle. Mère et fille expérimentent alors les tourments d'une relation fusionnelle et dévastatrice. De ce ravage, va naître une œuvre majeure de la littérature française.

Vie communale

La ludothèque fait peau neuve



Bienvenue à Marion !

Les habitué(e)s de la ludothèque ont pu le constater. La ludothèque a changé de look. Après le grand nettoyage de printemps (et oui, en janvier, il y a vraiment plus de saison !). Après avoir modifié l'agencement pour la satisfaction de certains adhérents, la ludothèque a le plaisir d'accueillir Marion la nouvelle animatrice. Au-delà de la location de jeux, s'ajoutent également un espace dédié aux jeux (enfants et adultes) mais aussi, un espace dédié à la création. Elle organise des événements à court ou long terme selon les demandes. Pendant les vacances scolaires, une soirée spéciale en famille est programmée (crêpe party, mercredi 28 février de 18h à 20h). N'hésitez pas à venir la rencontrer ! Un grand merci aux bénévoles pour l'aide au nettoyage.

Pour la MLC, Sylvie Géhin

La Tourterelle

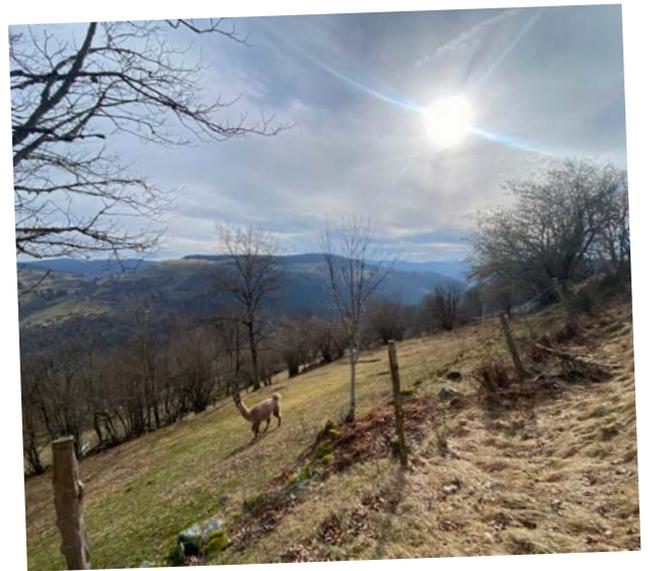


La citation du mois



« À la mi-mars,
le printemps se fait
une place »

La photo du mois



Recette du mois



Tarte aux poires, mascarpone et poudres d'amandes

Pour 4 personnes

Préparation : 15 min
Cuisson : 30 min

Ingrédients :

- 2 poires
- 250 g de mascarpone
- 100 g de sucre en poudre
- 2 œufs
- 3 c. à soupe d'amandes effilées
- 2 c. à soupe de poudre d'amandes
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 c. à café d'extrait de vanille liquide
- 1 pâte sablée

Préparation

Étape 1

Faites préchauffer votre four à th.6 (180°C). Étalez votre pâte sablée dans un moule à tarte, piquez-la avec une fourchette puis placez-la au réfrigérateur.

Étape 2

Dans un saladier, fouettez les œufs avec le mascarpone. Incorporez ensuite la poudre d'amandes, le sucre en poudre, le sucre vanillé et l'extrait de vanille. Fouettez jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène.

Étape 3

Épluchez et épépinez les poires avant de les couper en fines lamelles.

Étape 4

Déposez les lamelles de poires sur votre fond de tarte puis versez l'appareil pour recouvrir les poires. Lissez en enfonçant légèrement les lamelles de poires. Saupoudrez les amandes effilées sur la tarte.

Étape 5

Enfournez votre tarte aux poires, mascarpone et poudre d'amandes pendant 30 minutes à th.6 (180°C).



Article du groupe majoritaire

« Y'avait qu'à »... Il aurait fallu que...

Notre commune est touchée de plein fouet par la pénurie de médecins généralistes. La faute à qui, aux élus de la Commune, bien sûr...

Si l'on accepte de prendre un peu de recul, on constate que depuis des années, en haut lieu, la politique médicale n'était basée que sur des chiffres réfléchis nationalement sans prendre en compte la diversité de nos territoires, et surtout sans prendre en compte l'évolution de notre société et celles des pratiques des médecins eux-mêmes. Les décideurs nationaux n'ont pas voulu voir que les médecins d'aujourd'hui ne pratiqueraient plus comme hier.

De plus, nos médecins ont été assommés de directives et d'injonctions qui se traduisent pour les praticiens par toujours plus de temps à consacrer aux tâches administratives et de moins en moins de temps à faire de la médecine, ou alors en sacrifiant le temps qu'ils pouvaient consacrer à leur famille et à leur vie en dehors du travail. On ne peut reprocher à nos praticiens actuels de vouloir travailler dans de bonnes conditions et de façon plus coordonnée.

Dans leur tribune, les élus de la minorité se posent en donneurs de leçons et se contentent de commenter la situation actuelle. Ils oublient que, depuis des années, ce sujet de pérennité du cabinet médical est au cœur des préoccupations des élus.

Rappelons que dès 2015, nous avons tenté d'organiser la pratique médicale au niveau du territoire, mais sans réussite, la succession semblant assurée. Ces mêmes élus, notamment l'ancienne 1ère Adjointe, oublient que le fameux projet de santé étudié en 2013 n'a pu voir le jour car il n'avait pas du tout été étudié avec les praticiens locaux et qu'aucun d'eux ne voulait le rejoindre. C'est bien pour cette raison que nous ne l'avons pas poursuivi en 2014.

Aujourd'hui, il est aisé de refaire l'histoire et d'opposer les projets et les réalisations, comme opposer le réaménagement des locaux de la Mairie ou mieux la réalisation du rond-point des champions, cela n'apporte rien mis à part créer de la polémique... Pourquoi ne pas avoir fait plus tôt une maison de santé au lieu de La Maison de La Bresse ou le réaménagement de la place du Champstel ? Bref on critique mais on n'avance pas.

Au lieu de chercher des responsables, nous devrions collectivement construire des solutions.

Comme vous l'aurez constaté, nous recherchons encore plus activement des médecins avec la précaution de ne pas placer tous les œufs dans le même panier.

Nous sommes bien conscients que nous devons alléger la charge administrative de nos médecins et nous travaillons avec eux sur différentes hypothèses parmi lesquelles l'accueil de nouveaux praticiens en exercice libéral ou en salariat, voire le recrutement de praticiens étrangers.

En parallèle, nous souhaitons équiper la commune en solutions de téléconsultation afin de pallier l'absence de médecins. Sans considérer qu'il s'agisse de la situation idéale, cela permettra d'apporter des réponses pour certaines demandes.

Penser, écrire, que la présence des Médecins dans notre Commune n'est qu'un problème de locaux est bien réducteur et surtout la preuve que l'on n'a vraiment pas compris la problématique.

Gardons la tête froide et trouvons ensemble les solutions pour palier à cette pénurie et mobilisons-nous pour accueillir de nouveaux praticiens.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 février

Offre de santé à La Bresse

C'était attendu, nous savions que 2024 serait difficile sur le plan de l'offre de santé, mais pas à ce point !

Au vu de la brutalité des annonces et de la situation, **nous avons adressé une question écrite** à Mme le Maire pour le conseil municipal du 23 janvier 2024, en voici son intégralité.

« Mme le Maire, lors de la cérémonie des Vœux aux forces vives du jeudi 4 janvier, vous avez fait part à l'assemblée, du départ des 2 doctresses du cabinet médical vers Cornimont, ces dernières vous ayant informée de leur intention le 21 décembre 2023.

1- Pourquoi cette décision de vouloir s'installer à Cornimont ?

2- Quel est le ou les événement(s) déclencheur(s) de cette décision ?

Alors que nous nous dirigeons vers un seul médecin d'ici à la fin de l'année (puisque le docteur Leroy a pris sa retraite et que le docteur Hofgaertner, qui ne pratique plus que 2 jours par semaine, prendra prochainement sa retraite, la population s'inquiète et se pose une multitude de questions sur le devenir de l'offre de santé.

Aussi, et au regard des propos de Mme le Maire de Cornimont (Vosges Matin du 16 janvier),

1- Qu'en est-il des discussions engagées avec les professionnels de la santé ?

2- Est-ce que le pôle médical est toujours d'actualité ?

Mme le Maire nous répond que les événements déclencheurs de cette décision sont d'ordre professionnel (plusieurs métiers de la santé sur Cornimont) voire financier (charges du cabinet bressaud portées par deux médecins seulement).

Quant au projet de pôle médical, il est toujours d'actualité. Le conseil municipal a d'ailleurs validé récemment sa planification, 700000 euros de travaux sont prévus **jusqu'en 2026**.

Avec cette réponse assez évasive, nous nous garderons bien de juger catégoriquement que ce soit sans preuve. Cependant, **nous regrettons le retard pris sur le dossier de l'offre de médecine générale** dans notre commune, retard qui a pu contribuer en partie à nous conduire à la situation actuelle.

L'année 2023 a vu la fin des travaux de la mairie et du giratoire des Champions. **Ces chantiers étaient-ils prioritaires** alors que nous savions que le **besoin d'infrastructures pour la santé** allait rapidement se faire sentir ? **Un dossier « pôle santé » anticipé et bouclé pour le départ en retraite planifié de deux de nos médecins** aurait augmenté les chances d'en accueillir de nouveaux, voire de maintenir les professionnels encore en activité sur notre commune, et in fine d'offrir une continuité de service de médecine générale à La Bresse.

Nous sommes d'autant plus amers qu'un **chantier avait été lancé en 2011/2012**, qu'il était **bien avancé en 2014 mais qu'il n'a pas été poursuivi** avec le changement de municipalité.

Nous nous étions exprimés longuement sur ce sujet dans notre tribune de décembre 2023 (**publiée avant** l'annonce du départ de deux médecins vers Cornimont).

De nouvelles informations nous ont été apportées au conseil municipal du 5 février avec notamment l'intention de la municipalité de créer un centre de santé municipal géré par la collectivité, avec des médecins et secrétaires salariés de la commune. Tout est à instruire et à mettre en place avec les professionnels de santé, tant administrativement qu'en termes d'infrastructures.

Mais en attendant, **que proposer aux habitant(e)s sans moyen de locomotion qui devront aller consulter à Cornimont ?**

Résolution tournés **vers les services à apporter à la population, nous soutenons les initiatives pour faire venir des médecins** sur notre territoire tout en souhaitant **une communication régulière sur l'avancement de ce dossier dont l'enjeu est majeur et primordial**.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »



La santé à La Bresse

Si le législateur n'a confié que très peu de pouvoirs aux communes dans la gestion du système de santé, il n'en demeure pas moins que, lorsque les problèmes apparaissent, c'est la commune que l'on sollicite pour les résoudre.



Parce que l'accès aux soins est un enjeu des plus prioritaires, la santé est aujourd'hui placée au premier plan des politiques publiques bressaudes.

Le dossier de ce bulletin y est consacré.

Jérôme Mathieu, premier adjoint

Les professionnels de santé

Détaillés ci-dessous les professionnels de santé présents sur la commune de La Bresse en mars 2024. La situation, évolutive, mérite d'être mise à jour régulièrement avec les déplacements attendus, et les éventuelles nouvelles arrivées.



Médecins généralistes

Dr Céline Aubert - 2 rue Joseph Remy
Dr Bernard Hofgaertner - 2 rue Joseph Remy
Dr Charlène Travkine - 2 rue Joseph Remy
Dr Renaud Ménière - 11 rue de l'église



Ostéopathes

Louis Poirot - 24 rue de la Clairie
Emmanuel et Estelle Corbeel - 3 rue Paul Claudel
Yannick Botet - 16 rue du Planot Paris



Infirmières

Valérie Flieller - 6 Grande rue
Eliette Foucal - 6 Grande rue
Nathalie Poirot - CCS 12 rue Mougel Bey
Anne-Elodie Antoine - CCS 12 rue Mougel Bey



Orthophonistes

Aurélie Gasser Mangeot - 1 Impasse des Granitiers
Odille Marion - 1 Impasse des Granitiers



Masseurs-kinésithérapeutes

Simon Adamczyk - 24 rue de la Clairie
Jean-Cyril Uhring - 24 rue de la Clairie
Delphine Laheurte - 18 Quinquies rue de l'église
Betty Mansuy - 18 Quinquies rue de l'église
Sébastien Poirot - 18 Quinquies rue de l'église
Vincent Mougel - 18 Quinquies rue de l'église
Emmanuel et Estelle Corbeel - 3 rue Paul Claudel



Psychologues

Lucille Lejeune - 37 rue François Claudel
Justine Coulon - 21 Quai des Iranées



Dentiste

Mathieu Bertrand - 18 rue de l'église



Podologue

Séverine Jolly - 2 rue de la Clairie



Nutritionniste

Mathilde Abel - 3 rue du Docteur Lapierre



Pharmacie

Pharmacie du Hohneck - 23 rue Paul Claudel



Les services et équipements médicaux

L'EHPAD – La maison de retraite



La maison de retraite (EHPAD) « La Clairie » accueille 85 personnes âgées de 60 ans ou plus, seules ou en couple, de manière temporaire, permanente ou seulement en journée. Gérée par le centre communal d'action sociale (CCAS) de La Bresse, elle cherche à être conviviale, chaleureuse et ouverte sur la cité. Située au centre-ville, elle facilite l'accès pour les résidents aux commerces et aux services de l'EHPAD permet aux résidents de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), à l'Allocation Personnes Âgées (APA) et à l'Aide Sociale à l'Hébergement.

Dotée d'équipements médicaux et de services spécifiques (unités de vie adaptée pour des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou apparentées, pôle d'accueil et de soins, accueil de jour, accueil temporaire), la maison de retraite offre un cadre de vie, des activités et des soins de qualité. Pour le confort et le bien-être de chacun, sont proposés au choix par les différents services et avec le soutien des bénévoles :

- des prestations hôtelières : repas, entretien des locaux, lavage du linge...
- des prestations visant au maintien de l'autonomie et la promotion de la santé
- des prestations de détente et de convivialité : balades, rencontres, jeux...
- des services divers : coiffeur, pédicure, esthéticienne...

Pour tout renseignement complémentaire

EHPAD La Clairie - 27 rue de La Clairie - 88250 La Bresse

Tél : 03 29 25 59 25

LE SSIAD - soins à domicile

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile, dénommé SSIAD, d'une capacité de 30 places pour personnes âgées et 5 places pour personnes handicapées, est présent sur les communes de La Bresse et de Cornimont, ainsi que les Hauts mitoyens. Il intervient en complémentarité des services d'aides à domicile, et du service d'hospitalisation à domicile géré par l'hôpital de Gérardmer. Les infirmières libérales effectuent si besoin les actes infirmiers.

Ce service peut assurer, sur prescription médicale de votre médecin traitant, des soins techniques ou des soins de base et relationnels auprès des personnes malades ou dépendantes. Les soins médicaux dispensés sont financés par l'Assurance Maladie. Le SSIAD a pour objectif en particulier d'éviter l'hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales sont favorables ou de faciliter et d'organiser le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation.

Le SSIAD s'inscrit dans une démarche globale de soutien à la personne âgée ou non. Après évaluation de la situation par l'infirmière coordonnatrice, il est convenu et organisé un certain nombre d'interventions durant la semaine. Les aides-soignantes assurent des soins d'hygiène et assurent des soins de confort comme l'aide à la mobilisation ou aux transferts. De plus, elles contrôlent, si la prescription médicale le spécifie, la surveillance de la diurèse et la surveillance ou l'aide à la prise du traitement.



Les défibrillateurs

19 défibrillateurs sont accessibles à différents endroits de la commune. Leurs emplacements sont répertoriés sur le site internet.



La commune s'est équipée de 19 défibrillateurs, dont 6 sont accessibles 24h/24 (en extérieur). Parmi lesquels :

- au Camping du Haut des Bluches
- au Complexe Sports et Loisirs
- à l'Eglise
- à la Mairie
- à Bol d'air

Pour rappel, le défibrillateur du gymnase est maintenant situé à l'extérieur de la Maison des Associations.

Les autres étant situés à l'intérieur de bâtiments, ils sont accessibles aux heures d'ouverture des bâtiments.



Tous ces défibrillateurs sont très simples d'utilisation : sans formation, vous pouvez vous en servir. Ce n'est pas vous qui administrez le choc électrique, c'est l'appareil lui-même qui décide s'il faut un choc électrique ou non, et c'est aussi lui qui le délivre. Tous sont prévus pour enfants et adultes et sont tous associés à un kit de réanimation qui permet de pratiquer le bouche à bouche sans être en contact direct avec la victime. Celui du Domaine du Haut des Bluches donne même les instructions orales en français et en anglais.

Problématique santé : état des lieux et perspectives

Historique

- **12 janvier 2023** : rencontre de praticiens de La Bresse
- **30 janvier 2023** : rencontre de la mission santé du département
- **9 février 2023** : rencontre des médecins généralistes du cabinet médical de La Bresse
- **16 mars 2023** : première réunion avec l'ensemble des praticiens de La Bresse
- **26 juin 2023** : délibération mise en place d'une aide au maintien ou à l'installation
- **29 septembre 2023** : rencontre cabinet kiné Uhring Adamczyk Poirot – étude besoins cabinet kiné
- **11 octobre 2023** : rencontre Nathalie Poirot – étude besoin infirmières
- **17 novembre 2023** : réunion praticiens – finalisation du cahier des charge de maîtrise d'œuvre pour une maison médicale
- **De mars à décembre 2023** : diverses rencontres avec les médecins
- **21 décembre 2023** : information du départ de deux médecins vers Cornimont
- **28 décembre 2023** : rendez-vous en mairie avec les médecins pour connaître leurs motivations du départ
 - Confirmation des décisions annoncées
 - Conservation de la patientèle Bressaude

Perspectives

- Diffusion d'annonces de recherche de médecins généralistes sur 4 universités de médecine
- Organisation de week-ends découverte de La Bresse pour des internes en médecine
- Mise en place d'une location du cabinet médical au second semestre pour accueillir d'éventuels nouveaux médecins
- Mise en place de bornes et chariots de téléconsultation à L'Ehpad de la Clairie et à la pharmacie
- Travail sur la mise en place d'un centre de santé permettant d'accueillir des médecins salariés
- Travail sur un pôle santé pour accueillir d'autres professionnels de santé

État des lieux

Perspective de développement d'une nouvelle structure de santé.
Quelles options ?

1 **Création d'une MSP :
médecins en libéral, en lien
avec MSP Cornimont**

**Les Maisons de Santé
Pluriprofessionnelles (MSP)
sont des structures de soins
de premier recours qui
réunissent :**

- des professionnels médicaux
(au moins deux médecins)
- des professionnels
paramédicaux (au moins 1
profession paramédicale)

Elles reposent sur une
coordination des soins,
formalisée par un projet de
santé et se distinguent en cela
d'un simple regroupement de
professionnels, de type cabinet
de groupe.

2 **Création d'un centre de
santé : médecins salariés**

**La collectivité porte le
projet d'un centre de santé**

Tous les professionnels qui y
exercent sont salariés
Ils dispensent des soins de
premier recours et/ou de second
recours, et pratiquent à la fois
des activités de prévention,
de diagnostic et de soins. Ces
activités sont délivrées au sein
du centre ou au domicile des
patients.

Les centres de santé peuvent
assurer une prise en charge
pluriprofessionnelle, qui associe
des professionnels médicaux et
des auxiliaires médicaux. Ils sont
alors dits « polyvalents ».

3 **Création d'une maison
médicale : bâtiment destiné
à accueillir des praticiens**

**Les professionnels de santé
se regroupent dans des locaux
communs**

La collectivité peut
accompagner le projet
en investissement et en
fonctionnement

Il suppose une importante
implication des professionnels
de santé aux côtés des élus



Mise en place de téléconsultation

Les élus bressauds ont décidé d'engager une réflexion, avec l'appui de la Région Grand Est, visant à la mise en place de deux solutions de téléconsultation, qui doivent permettre de répondre, non pas à 100 % des demandes, mais notamment au surcroît de demandes de soins en période d'affluence touristique.

Une borne de téléconsultation pourrait se situer à la pharmacie, et un chariot déplaçable pourrait prendre place à l'Ehpad.

1ère édition

4 et 5 mai 2024
La Bresse

WEEK-END DÉCOUVERTE

La Bresse
Hautes-Vosges

Activités de pleine nature
Rencontre avec les élus
et professionnels de santé
Découverte du terroir

Réservé aux internes
en médecine générale

Contactez la Mairie de La Bresse avant le 15 avril :
info@labresse.fr - 03 29 25 40 21
www.labresse.fr
Facebook : La Bresse

Week-end découverte de La Bresse pour un groupe de 6 étudiants en médecine

Les élus ont également pris la décision de proposer un « week-end découverte de La Bresse » pour des internes en médecine. Rencontre des élus, des praticiens locaux, et découverte des nombreux atouts naturels et touristiques du territoire seront au menu de ce week-end programmé au printemps. Les universités de Strasbourg et de Nancy assureront le lien avec les internes.

Vie communale

Télesiège de La Lande

L'inauguration du nouveau télesiège de La Lande a eu lieu le vendredi 26 janvier à la station La Bresse-Hohneck Labellemontagne. Les élus présents, de gauche à droite : David Percheron, sous-préfet des Vosges et Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges, Jérôme Mathieu, Vice-Président du conseil départemental des Vosges, François Vannson, président du Conseil Départemental des Vosges, Maryvone Crouvezier, maire de La Bresse, Christophe Naegelen, député des Vosges, Jean Hingray, sénateur des Vosges, Jean-Yves Remy, PDG de Labellemontagne, et Nicolas Claudel, directeur de la station.



Les Amis de la Clairie

Certains résidents ont participé au thé dansant de l'association "Accords des Montagnes" lors du festival d'accordéon en janvier. Les entrées et boissons ont été financées par l'association "Les Amis de la Clairie". Les 17 résidents présents ont été enchantés du spectacle donné et certains ont rejoint la piste pour faire quelques pas. Merci à ces deux associations pour leur aide et soutien ainsi qu' à la Communauté de Communes des Hautes-Vosges pour le transport.

La Tourterelle

La maternelle la tourterelle au festival « Accords des montagnes ».

Le mardi 16 janvier, les enfants ont assisté à un concert d'accordéon à la salle des fêtes. Démonstration d'accordéon acoustique et électronique, produisant de très nombreux sons. Les enfants étaient enchantés !



Vie communale

École du centre

C'est de bon matin, le jeudi 11 janvier, que les apprentis physiciens se sont rendus à Epinal au centre pilote de la main à la pâte pour participer à des ateliers animés. Les enfants se sont questionnés, ont manipulé et ont compris deux notions, à savoir :

- pour les CP "Comment mettre en évidence l'air ?"
- pour les CE1 et CE2 "Comment l'eau arrive-t-elle au robinet ?"



Ainsi, les petits Bressauds devenaient à leur tour les élèves de Marie Curie qui, il y a 117 ans, dispensait ces mêmes lois de la physique à ses propres enfants.

Les enfants sont allés avec les autres écoles à Lispach. Ils ont tiré à la carabine et à la fin, ils ont fait une envolée nordique. Chacun a reçu la médaille de la trace vosgienne. Ils se sont bien amusés !

Festival Accords des Montagnes

Quand les enfants de l'école du centre animent à leur tour le festival de l'accordéon, avec Maugein.

C'est avec plaisir que Léonie et Théo ont joué un morceau de musique devant leurs camarades, avant que tous découvrent les multiples possibilités que peut offrir l'accordéon "Genius 123".

L'occasion de découvrir un nouveau type d'accordéon, qui est un synthétiseur en forme d'accordéon.



Vie communale



Groupe scolaire Saint-Laurent

Maternelle

L'épiphanie sous le signe de l'olympisme
 À l'occasion de l'épiphanie, les enfants de la maternelle Saint Laurent ont préparé de délicieuses galettes pour le goûter. Au moment de la dégustation, tous espéraient trouver la fève afin de pouvoir ensuite choisir son roi ou sa reine. Coiffés de la couronne olympique, ils étaient ainsi très fiers de poser avec l'écu de leur choix .
 Mais toutes les bonnes choses ont une fin.
 Le Père Noël a besoin d'eux pour la grande distribution de cadeaux.
 Avant de partir, ils ont fait un peu de bazar dans les peintures, mais c'était pour laisser un beau message aux enfants.

Primaire

La montagne, ça nous gagne !
 C'est avec des étoiles pleins les yeux et "les vestes" que nos élèves ont terminé leurs 15 jours de glisse.
 Du CP au CM2, les élèves élémentaires de l'école Saint-Laurent s'en sont donnés à coeur joie, que ce soit sur les pistes de fond ou de ski alpin.
 Une réelle chance pour ces enfants de pouvoir goûter au premier plaisir de la glisse ou bien de se perfectionner au fil des ans...
 Merci encore à M^{me} Le Maire de leur offrir cette activité sportive que tous n'auraient peut-être pas la chance de pratiquer hors des bancs de l'école !



Collège

Une semaine pour apprendre autrement et pour travailler les valeurs véhiculées par le sport et l'olympisme : l'égalité, le respect, l'inclusion, l'amitié et l'engagement.
 Au collège St Laurent tous les élèves ont vécu une semaine hors des salles de classe fin janvier surtout que les Vosges ne manquent pas de richesses
 Les 6^e ont pu découvrir ou progresser dans les différents sports d'hiver (ski alpin, fond, patinage et sortie raquette). Ils ont aussi découvert le tir, une discipline olympique. Dans le sport, il faut être loyal, ne pas se décourager, s'entraider.
 Les 5^e et les 4^e ont profité de sorties sportives, culturelles, d'ateliers linguistiques, artistiques et scientifiques. Notre commune et les Vosges offrent de nombreux lieux de visites : Barrage de La lande, Ferme du Lejol, Fort d' Uxegney, le Château de Chatel, les Archives Départementales, etc
 Les 3^e étaient en entreprise pour peaufiner leur projet d'orientation.

Vie communale Périscolaire

Pour le premier mercredi de l'année, les enfants du périscolaire ont créé leurs propres couronnes ; Armées de brillants, de gommettes, feutres et crayons ils s'attelèrent à cette tâche créative avec enthousiasme. Chacun apporte sa touche personnelle. Une fois achevée celle-ci orna leurs têtes avec fierté tout en dégustant les galettes.

Un après-midi découverte tennis de table a été organisé. Les enfants ont exploré l'art de manier la raquette et de maîtriser le rebond de la balle tout en partageant des moments de camaraderie.

Une journée sur le thème du carnaval était au programme avec fabrication d'un masque. Dans du papier cartonné de couleur, les enfants ont commencé par tracer et découper l'empreinte de leur main et de la colorier aux couleurs des drapeaux des participant aux pays des Jeux Olympiques.

Des jeux collectifs d'intérieur et d'extérieur ont complété ces mercredis, avec de bons moments de partage entre enfants et animatrices. Les enfants ont pu profiter de la patinoire exclusivement réservée pour eux. Les plus petits étaient munis de petits phoques (sortes de petites luges) et de déambulateur ce qui leurs a permis de commencer à leur rythme et en toute confiance et de se mouvoir sur la glace !

Quelques activités manuelles sur le thème de l'hiver étaient au programme avec fabrication de flocons de neige. Ils ont aussi habillé la dame des quatre saisons avec sa robe pour le froid.

Sur une journée les enfants se sont mis dans la peau de petits scientifiques, ils ont fabriqué des Volcans en éruption ainsi que des petites voitures.



Les P'tits Amis de Oui-Oui

Les "P'tits Amis de Oui-Oui n'ont pas peur de la pluie"

Cet hiver est malheureusement marqué par une douceur et un grand cumul de précipitations : alors que faire par ce temps ? Eh bien sortir pardi ! En effet, les études montrent que les enfants ont besoin de s'oxygéner au moins une fois par jour : le mouvement, les stimuli et la lumière naturelle ont une incidence positive sur le bien-être de l'enfant, son sommeil et sa concentration donc ses apprentissages.

Après un enfilage de combinaisons, bottes, tour de cou, bonnet qui ne fait pas peur au personnel de la structure c'est parti pour un petit tour à pied ou en poussette. D'ailleurs, le multi-accueil vient d'acquérir une nouvelle poussette, financée à 80% par la CAF, et tient à remercier les parents bénévoles pour le montage.



Sport

La Bressaude

Tir

Paula Oudot était sélectionnée dans la délégation française de tir sportif (19 athlètes) qui se rendait à la H&N Cup 2024 « Olympic Shooting Range » à Munich en Allemagne ce week-end. 44 nations étaient présentes sur ce match international qui est l'un des plus relevé au monde. Plusieurs athlètes présents avaient déjà été médaillés au JO ou aux championnats du monde. En pistolet 10m, la délégation Française était composé chez les femmes de Céline Goberville (médaillée d'argent olympique) en dame et de Paula en juniors.

Cette dernière disputait la « Mixed Team » avec Théo Moczeko et terminent à la 31^e place. En individuel, pistolet 10 m junior, Paula Oudot (17 ans) prend la 6^e place sur 57 du match de qualification avec le score de 570/600 et se qualifie pour la finale rassemblant les 8 meilleures. Au terme d'un finale très disputée, Paula obtient une belle et prometteuse 5^eème place d'un match remporté par la hongroise Miriam Jako.

En parallèle se déroulait l'échelon régional du championnat de France des clubs des écoles de tir à Volmeranges les Mines. Les deux équipes de la section défendaient leur titre de champion des Vosges.

L'équipe pistolet composée de Manon Thiriet, Eliot Philippe et Dian Wang s'est hissée jusqu'en finale en prenant la deuxième place des qualifications et se sont inclinés face à l'équipe de Briey. Ils confortent leur seconde place au classement final. En carabine, Rozenne Peyrebère, Diana Wang et Chloé Géhin ont survolé leur match de qualification et se sont hissés à la première place provisoire. Malheureusement, ils se sont arrêtés en quart de finale, au cours d'un match serré et face à une équipe de Neufchateau. Ils finiront 5^e au classement final.

Il nous reste à attendre les résultats de toutes les écoles de tir en France pour savoir si nous serons qualifiés pour l'échelon national du championnat de France des clubs qui aura lieu à Haguenau les 16 et 17 mars. Mais au vu de leurs excellents matchs de qualification, il y a quand même de bonnes chances qu'ils s'y rendent pour prendre leur revanche !



Championnat départemental des clubs EDT des Vosges 10 m à Plombières des Bains 6 janvier

Equipe Pistolet

Diana Wang - Manon Thiriet - Eliot Phillippe : champions des Vosges

Equipe Carabine

Diana Wang - Rozenne Peyrebere - Chloé Gehin : champions des Vosges

Championnat régional 10m individuel Volmeranges 13-14 janvier

Pistolet 10m Précision :

Dame 1 :

Jennifer Chalon - 12^e

Ye Thibout : 14^e

Senior 3 :

Florent Aubert : 42^e

Vitesse

Dame 1 : Ye Thibout : 8^e

Jennifer Chalon : 10^e

Standard

Dame 1 : Ye Thibout : 6^e

Carabine 10m

Cadet :

Julien Plantain : 6^e qualifié pour le championnat de France

Tom Bertrand : 11^e

Dame 2 :

Aude Peyrebere : 8^e

Arbalète

Dame : Aude Peyrebere : 7^e

Challenge Hagondange

Pistolet 10m

Précision :

Dame 1 : Ye Thibout : 1^e

Vitesse

Dame 1 : Ye Thibout : 2^e

Standard

Dame 1 : Ye Thibout : 2^e

Carabine 10m

Poussine : Diana Wang : 1^{re}

Challenge Epinal

Carabine 10m

Poussine : Diana Wang : 1^{re}

Poussin : Alex Leturgie : 1^{re}

Benjamine : Rozenne Peyrebere : 2^e

Senior 1 : Guillaume Leturgie : 4^e

Dame 2 :

Aude Peyrebere : 2^e

Pistolet 10 m

Poussine : Diana Wang : 1^{re}

Dame 1 : Ye Thibout : 1^e

Standard

Dame 1 : Ye Thibout : 2^e

Championnat régional des clubs EDT 10 m à Volmeranges les Mines 27 janvier

Equipe Pistolet

Diana Wang - Manon Thiriet - Eliot Phillippe : 2^e des qualifications et 2^e après finale

Equipe Carabine

Diana Wang - Rozenne Peyrebere - Chloé Gehin : 1^{er} des qualification et 5^e après finale

Matches Internationaux

H&N Cup 2023 Munich Allemagne 25 au 27 janvier

Pistolet 10m

Junior : Paula Oudot 6^e des qualifications et 5^e après finale

Pistolet 10m Mixte Team

Junior : Paula Oudot - Théo Mozcko 31^e

Du 12 au 16 février championnat de France 10m à Tarbes

Paula Oudot qualifiée

Sport La Bressaude



Le mot du président

Une fois n'est pas coutume, surtout pour un mois de janvier au cours duquel ce sont plutôt les skieurs qui dominent l'activité sportive, il faut rendre hommage au travail effectué par les dirigeants des comités des sections Tir Sportif, Triathlon, Athlétisme et Gymnastique. D'une part en raison du nombre de compétitions auxquelles leurs licenciés participent très assidûment, et d'autre part à l'excellence de leurs résultats tant au plan départemental et régional - qui leur ouvrent les portes des championnats de France - qu'au plan international. Paula Oudot confirme d'année en année son haut niveau de performance qui lui a déjà valu plusieurs titres de championne de France au pistolet 10 m.

La section Tennis de table pour sa part a engagé une 2^e équipe de Tennis de table en championnat par équipe et la section pétanque a enregistré la victoire de l'une de ses équipes triplète dans les concours hebdomadaires départementaux.

Au total ce sont 42 compétitions et match disputés et 73 podiums conquis, chiffres quasiment équivalents à ceux de janvier 2023.

Ski club

Le manque de neige au mois de janvier n'a pourtant pas eu de conséquences néfastes sur l'activité du ski club grâce aux dirigeants et bénévoles qui se sont mobilisés pour organiser coûte que coûte plusieurs compétitions inscrites au calendrier et offrir à tous les licenciés la possibilité de disputer des courses régionales dans les meilleures conditions possibles sur le peu de neige restant sur le massif. Grâce aussi, faut-il encore le souligner, aux enneigeurs, à l'eau en suffisance et à une propice période de froid qui a permis la production de neige de culture à Lispach et sur les pistes de la station « LaBelleMontagne ».

Les skieurs du club ont ainsi participé à 22 compétitions dont 6 en alpin, 5 en biathlon,

9 en fond, 1 en saut et 1 en combiné.

En dehors des courses organisées sur le massif, les manches de la Coupe du monde de fond, de l'IBU cup de biathlon, de la FESA Cup et des Coupes de France de fond, de biathlon, de saut et de combiné nordique se sont déroulées comme prévu avec entre autres de beaux podiums pour Léonie Perry, Mattéo Correia, Justine Mengin et Maëla Didier et surtout la 3^e place de Delphine Claudel qui récidive sur la mythique montée de l'Alpe Cermi dans le cadre du tour de ski comptant pour la Coupe du Monde, se permettant, excusez du peu, 4 podiums en 4 ans, dont la victoire historique l'an dernier.

État-civil

Janvier 2024

Naissance

Owen, né le 16 janvier, fils de Christopher Delporte et Marie Balland.

Décès

Pierre Stoecklin, âgé de 91 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, veuf de Simone, Jeanne Arnould, décédé le 9 janvier à La Bresse.

Jean-Michel Laurent, âgé de 74 ans, domicilié 32 a rue de la Clairie, décédé le 7 janvier à Épinal.

François Demange, âgé de 76 ans, domicilié 12 rue du Petit Bois, époux de Odile Valbert décédé le 21 janvier à La Bresse.

Maria Dias, âgée de 48 ans, domiciliée 31 rue François Claudel, décédée le 26 décembre à Épinal.

Jean-Marie Mathieu, âgé de 86 ans, domicilié 8 rue Mougel Bey, époux de Françoise Caël décédé le 20 janvier à Saint-Dié-des-Vosges.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claire

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claire

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

et le vendredi : 8h30-12h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

SIA : 03 29 62 54 21

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen

unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Aubert

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Travkine

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi, mardi et vendredi

Les samedis matins uniquement les urgences

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de Services au Public (MSAP)

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Pour prendre RDV, joindre les Antennes France

Service de : Le Thillot - Tél. : 03 29 24 87 63

Saulxures-sur-Moselotte - Tél. : 03 29 24 96 46

Conciliateur de justice

Espace Social et Culturel de Cornimont

1^{er} et 3^e mercredi - 14h à 19h

Mairie de Vagney - 2^e et 4^e mercredi

9h à 12h et 14h à 17h

Bruno Poizat

Par téléphone au 07 68 03 63 18

ADM. Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

La Poste



Horaires : Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

Horaires d'hiver des déchèteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes
sont accessibles à tous les habitants du territoire,
quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		14h - 17h
Mercredi		14h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Samedi de 9h à 12h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Reçoit sur rendez-vous

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Mardi de 10h30 à 12h

AGENDA



12 février au 10 mars

Marché d'hiver

Place du Champel >

du lundi au vendredi 14 h à 18 h
samedi et dimanche 10 h à 18 h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
www.labresse.fr



6 mars

Spectacle "La Féerie de Disney"

Salle des fêtes > à 18 h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
www.labresse.fr

Spectacles pour enfants



21 Février
le Clown « L'Haricot »
fait son show

28 Février
« Le grenier magique »
avec Clément Demangel



6 mars
« Féerie de Disney »
avec Micka Animations

18h - Salle des Fêtes - La Bresse



Entrée libre - gratuit - dès 2 ans
03 29 25 40 21
www.labresse.fr



7 mars

"Et si on lisait"

Maison de La Bresse > 20h

Infos : MLC La Bresse - Tél. : 03 29 25 60 09

17 mars

Loto Les Toujours Jeunes

Centre culturel et social Camille Claudel >
à 14 h

Infos : Gabriel Antemi
gabriel.antemi@gmail.com
Tél. : 03 29 25 50 00

LOTO

Des Toujours Jeunes
de La Bresse

(Ouvert à tous)

Le dimanche 17 mars 2024
À 14 h à la salle de réunion du CCS
Nombreux lots de valeur

17 mars

J'aime la nature propre

Chapelle Col du Brabant > 9 h

Infos : François Gehin
francois.gehin@hotmail.fr

23 mars

Concert de la Saint-Patrick

Salle des fêtes > à 20 h 30

Infos : Chantal Poirot - Tél. : 06 32 50 69 76

LA BRESSE
SALLE DES FÊTES
AMOROCK Production & MUSIC LIVE EVENTS Organisation
Présentent
CONCERT
St. Patrick Day
SAM. 23 MARS 20H30
AVEC THE MANKY MELTERS
TARIFS : 25€ tarif unique • Buvette et snacking
OUVERTURE DES PORTES : 19h30
Billetterie : Super U et Maison de la Presse La Bresse
Weezevent : https://my.weezevent.com/saint-patricklabresse
04 32 50 69 76

25 mars

Don du sang

Salle des Fêtes > de 16 h à 19 h 30

Infos : Établissement Français du Sang
03 83 44 62 62

du 23 mars au 7 avril

Tournoi de Tennis

Halle des Congrès >

la semaine de 17 h à minuit
le week-end de 9 h à minuit

Infos : Freuquin Clément
Tél. : 06 51 10 87 03

Le mois prochain

2 avril

20h04, de l'idée sans détour

Maison de La Bresse > 20h04

Infos : Maison de La Bresse

Tél. : 03 29 62 65 95

maisondelabresse@labresse.fr

Culture

Loisirs

Divers